

UNE NOUVELLE ANTENNE DE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC D'ALENÇON À COURTEILLE

Accessible à tous et ouverte au public 35 heures par semaine, la nouvelle antenne de la MSaP d'Alençon met à la disposition des alençonnais de nouveaux locaux où un agent les accueille toute la semaine pour les guider dans leurs démarches de la vie quotidienne dans de nombreux domaines : aides et prestations sociales, accès au droit, santé, emploi, insertion...

Le rôle des Maisons de Services au Public

Une Maison de Services au Public, c'est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives. L'offre de services, adaptée à sa population, est construite en fonction de son implantation sur le territoire et des besoins identifiés (la MSaP de Perseigne a, par exemple, développé son espace numérique pour lutter contre le non-recours aux droits sociaux engendré par le processus de dématérialisation des démarches administratives). Les Maisons de Services au Public visent avant tout à se rapprocher des habitants pour lutter contre les carences et les inégalités en termes d'accès aux services. Il s'agit d'un espace d'accueil et d'accompagnement pour les usagers mais aussi pour les partenaires institutionnels et associatifs.

Les MSaP proposent une offre de services « de base » comprenant :

- Accueil, information et orientation
- Aide à l'utilisation des services en ligne
- Facilitation administrative
- Facilitation de la mise en relation

La Maison de Services au Public d'Alençon

Le quartier de Perseigne, Quartier Politique de la Ville (QPV), bénéficie d'une Maison des services depuis 2011, devenue MSaP en 2016, suite à l'obtention du label auprès de l'État et à la signature d'une convention de partenariat avec la CARSAT Normandie et la CPAM de l'Orne (qui permet un co-financement de la structure à hauteur de 18 000 € chaque année). Adaptant sans cesse son offre de services aux besoins de sa population, la MSaP de Perseigne voit son taux de fréquentation se renforcer chaque année :

- 8 000 visites en 2018
- 5 600 visites au 30 juin 2019
- Une moyenne de près de 1 000 visites mensuelles en 2019

La MSaP de Perseigne compte un agent et un second en renfort en fonction des besoins.

Au regard de ces retours positifs et l'excellente fréquentation de cette première antenne, la Ville d'Alençon a décidé d'en implanter une seconde dans le Quartier Politique de la Ville de Courteille.

Une nouvelle antenne de la Maison de Services au Public à Courteille

Aménagée au rez-de-chaussée du nouvel espace Marie Terrier, centre de services de proximité, cette nouvelle antenne dispose, comme la première, d'un espace d'accueil aménagé, de bureaux confidentiels à disposition et d'un lieu dédié aux accès numériques pour les usagers. L'éventail des services proposés est en cours d'élaboration et sera affiné au fur et à mesure du fonctionnement de la MSaP, en fonction des besoins qui seront identifiés auprès des usagers de la structure.

Le projet actuel prévoit notamment un accès aux services suivants: CPAM, CARSAT, permanence d'assistance sociale, Mission locale, diverses associations, services internes à la collectivité...

Un agent a été nouvellement recruté sur la MSaP de Courteille et un agent supplémentaire en cours de recrutement au 1er janvier 2020.

La MSaP de Courteille accueille le public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les horaires seront susceptibles de changer selon les besoins du territoire (lundi matin peu fréquenté, journée continue...)

Espace Marie Terrier : 28 rue de Vicques – 61000 Alençon – tél. 02 33 80 87 47

La MSaP d'Alençon candidate au label Maison France Services

La Ville d'Alençon s'est portée candidate au label Maison France Services.

La création du nouveau réseau de Maisons France Services, qui viendra remplacer, à terme, les actuelles Maisons de Services au Public, consiste en une refonte des structures actuelles et est soumise à l'obtention du label France Services. Une circulaire du Premier Ministre, datant du 1er juillet 2019, en précise les conditions.

Au total, c'est 2 000 maisons qui doivent être créées d'ici 2022 (contre 1 350 MSaP actuellement), en commençant par 300 maisons d'ici le 1er janvier 2020. Les objectifs fixés par le label France Services :

- Une plus grande accessibilité
- Une plus grande simplicité
- Une qualité de service renforcée

L'obtention de ce label est indispensable pour la transition vers Maison France Services et pour le maintien du financement (forfait de 30 000 €, contre 18 000€ en 2018 pour la MSaP d'Alençon).

Par la suite, les Maisons France Services devront respecter un certain nombre de conditions :

- Présence simultanée de deux agents au moins 24h par semaine afin de proposer un service d'accompagnement complet pour l'utilisateur
- Un socle intangible de services rendus qui iront au-delà de l'orientation vers le service compétent, via notamment un certain degré d'accompagnement et d'aides dans les démarches
- Le respect de la Charte nationale d'engagement